



RÉGIONS

CENTRE-VAL-DE-LOIRE PAYS DE LA LOIRE

L'actualité des acteurs en région

ARCADIAL
Mickaël
Perocheau
Gérant

En 2016, lorsque nous avons sorti la collection « Ma première Maison Bois », une gamme de maisons sur catalogue, le succès a été immédiat. Notre objectif



était de proposer de la construction en ossature bois à des prix abordables, de démontrer que c'était possible et de le faire rentrer dans les mentalités. En Vendée, nous proposons le m² à 1350€ TTC. La clientèle visée correspondait aux primo-accédants en prêt à taux zéro (PTZ) ainsi qu'aux investisseurs loi Pinel. Aujourd'hui, la gamme représente toujours 20% de notre production. Entre cette gamme et les maisons sur-mesure qui composent le point fort de l'entreprise, des passerelles se sont mises en place : des clients sont venus, attirés par ces maisons sur catalogue et leur projet a évolué vers de l'habitat sur-mesure. Nous avons de nouveaux projets en développement. Concrètement, nous avons commencé à répondre, il y a deux ans, à des appels d'offres de constructions en ossature bois pour du collectif. Cela passe par notre filiale, Arcadial Production. Auparavant, peu de promoteurs faisaient du bâtiment bois. Aujourd'hui, ils sont informés et formés. Notre activité dans ce domaine ne cesse de croître. C'est bien la preuve que l'ossature bois est en train de prendre une autre dimension. Dans le domaine du bâtiment collectif, le bois est un vrai plus. Par le biais d'Atlanbois, notre interprofession, nous avons pris connaissance d'études sur le comportement des habitants dans des constructions bois. Il y a par exemple moins de turnover. C'est particulièrement intéressant pour

les bailleurs car le départ d'un locataire correspond à des frais de remise en état et à des démarches pour retrouver un nouvel occupant. Tout cela coûte cher. Dans le tertiaire aussi, la construction bois a des effets positifs : des études révèlent moins d'absentéisme dans les bureaux construits en ossature bois. Il y a également une étude sur la baisse de l'hormone du stress, mesurée sur des habitants de logements en ossature bois. Ceci est un aperçu des bienfaits que peut apporter la construction bois à ses utilisateurs. En 2019, nous allons développer notre propre promotion immobilière, du petit collectif et du logement individuel groupé : du tout fait. L'interprofession nous aide et nous pousse dans ce sens-là. Nous réfléchissons avec d'autres entreprises au type de groupement à mettre en place, d'autant que nous avons déjà des projets qui ne demandent qu'à être lancés. Je pense que la filière bois va prendre une autre dimension dans les deux ans à venir, obtenir plus de parts de marché. Nous-même, nous allons de l'avant. Cela correspond à l'ADN de l'entreprise : chercher, innover, avancer. 2019 devrait être une année intéressante pour Arcadial.

Groupe LE DREIN-COURGEON

Eddie Le Drein - Gérant

Le groupe Le Drein-Courgeon a fêté ses 30 ans en décembre dernier. D'après un panorama des entreprises de la région, nous faisons partie des dix plus grosses entreprises d'Eure-et-Loir. Pour autant, notre chiffre d'affaires, environ 5 millions d'euros, n'a rien de comparable à celui d'un grand groupe du BTP. En 30 ans, nous avons effectivement grandi, nous sommes passés de 2 à 33 salariés. Pourtant, au quotidien, on a l'impression de courir tout le temps et de ne pas être assez nombreux pour faire le travail. La raison, ce sont toutes ces normes instaurées au cours de ces dernières années. Elles nous obligent,

pour aller de l'avant, à prendre beaucoup de temps. On l'a vécu en passant de la RT2005 à la RT2012, bientôt, ce sera avec la RE2020. Sur le papier, nous sommes prêts pour la RE2020. Les essais que nous avons tentés sont positifs. Dans la réalité, nous n'avons encore jamais réalisé une maison entièrement RE2020. Malheureusement, nous sommes dépendants de textes de loi qui, comme pour la RT2012, vont encore évoluer jusqu'en 2021. On navigue à vue, on nous oblige à faire des investissements financiers, des paris sur un système constructif, sur des engagements avec nos fournisseurs, pour être compétitif en termes de prix. Mais avec la RE2020, on nous conseille vivement d'envisager une production d'énergie renouvelable, des panneaux solaires par exemple... Chaque nouvelle réglementation thermique a nécessité des investissements industriels, pour nous comme pour nos fournisseurs. L'époque où l'on amortissait une machine en 15-20 ans est révolue. Dans nos ateliers, nous savons qu'il va falloir renouveler certains équipements qui ne seront pas appropriés à la RE2020. Il est évident que le prix des produits, donc celui de la maison, sera impacté. Nous avons de plus en plus de projets d'extension, qui sont autant de nouveaux moteurs. C'est le même plaisir qui a motivé notre tandem père-fils, bâtisseur-dessinateur, lors de nos premières maisons sur-mesure, il y a 15 ans. Nos prochaines années seront coopératives, sans aucun doute. Aujourd'hui, les modes de consommation changent vers une envie de dépenser bien et intelligemment. Parce que nous

